

Les Trophées
de la Responsabilité Sociale
& Environnementale

2014

Dossier de présentation

« La RSE est la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société. »

Définition proposée par la Commission Européenne, 25 octobre 2011









> « La cause de l'entreprise responsable est le fondement même des Défis RSE. Notre objectif est de valoriser les entreprises performantes qui prennent en compte l'humain et son environnement dans leur développement et participent ainsi à corriger les inégalités créées par notre société. »

Nora Barsali, Fondatrice

Contexte

Face à la crise les employeurs, entreprises, organisations publiques, ont deux possibilités : la recherche maximale de la performance et du gain sans se soucier des conséquences sociales et environnementales. Ou la prise en compte de l'humain, de l'environnement afin de combiner développement économique avec développement durable et progrès sociétal.

Dans un contexte à la fois compétitif, incertain voire insaisissable - car tout va très vite - le facteur humain et les valeurs sociales seront de plus en plus au coeur des stratégies et des gouvernances.
En effet une entreprise performante et prospère est une entreprise qui intègre les enjeux de la RSE dans sa gouvernance et son business model afin de créer de la valeur pas seulement économique mais aussi sociale.

L'émergence du concept de l'entreprise responsable ou de l'« entreprise sociale » nous démontre que l'économie est en mutation et qu'il existe un intérêt de plus en plus grand de la part d'entrepreneurs pour développer un modèle économique performant qui intègre de fortes valeurs sociales au bénéfice des salariés mais aussi du grand public.

Il est vrai que la RSE implique des enjeux d'image, de communication, d'opinion... donc de réputation. La valorisation d'initiatives ou de politiques sociales fortes impactent positivement les salariés des entreprises et l'opinion publique sur le long terme. C'est encore plus vrai pour une organisation ou une entreprise de services publics.

Pour autant les collaborateurs et consommateurs qui veulent se retrouver dans les valeurs et les engagements de leur entreprise ne se satisferont pas des déclarations d'intention et du « greenwashing » qui apportent des bénéfices de court terme. A l'inverse, les organisations qui se fixent des objectifs ambitieux afin d'améliorer leurs performances sociales et environnementales, et s'engagent avec volontarisme dans des actions concrètes deviennent des modèles pour les collaborateurs, les clients, mais aussi le grand public. C'est cette dynamique de progrès et d'éthique que nous souhaitons mettre en lumière à travers vos bonnes pratiques.

Ambition

Aujourd'hui la RSE n'est pas seulement une stratégie ou un choix de gouvernance, c'est aussi une règlementation soumise à des certifications et normes internationales que les entreprises ne peuvent plus ignorer. La RSE est une nécessité pour toute entreprise soucieuse d'attirer des investisseurs qui aujourd'hui ont une exigence à la fois économique et éthique.

Dans ce contexte, Défis RSE est un événement annuel qui aborde le sujet de la RSE par l'exemplarité en valorisant des démarches concrètes de responsabilité menées par des entreprises de toutes catégories, grands groupes, PME, ETI (entreprise de taille intermédiaire) et des organisations privées, publiques ou associatives.

Pour cela, les organisatrices et les partenaires de Défis RSE vont identifier puis valoriser des entreprises qui agissent concrètement notamment pour le développement d'un territoire, pour le progrès social et l'égalité entre les personnes, pour la protection de l'environnement et l'écosystème, pour les valeurs de solidarités, pour le dialogue avec les parties prenantes tout en étant un acteur performant de l'économie. Car nous sommes convaincus que RSE rime avec PERFORMANCE.

L'originalité des Défis RSE est de récompenser le partenariat gagnant entreprise-association et d'encourager la pérennité par un soutien notamment financier, la politique de RSE des entreprises s'exerçant souvent en collaboration étroite avec le tissu associatif et local, et grâce à la mobilisation des équipes de part et d'autre. En conséquence Défis RSE met à l'honneur des hommes et des femmes venant d'univers différents s'associant autour d'actions pour relever le défi de la responsabilité et du progrès social.

Nous partons du principe qu'une entreprise ne peut être prospère et exemplaire que si elle créé de la valeur sociétale pour ses salariés et son environnement. Par ailleurs, il est important d'établir un « go between » entre l'entreprise et les acteurs de la société qui portent conjointement les projets.

En avril 2013 a été créé le Club des Entreprises Responsables auquel peuvent adhérer les entreprises nominées.

Objectifs

Notre ambition est de convaincre les entreprises, les employeurs privés ou publics, du progrès créé par la dynamique d'une gouvernance responsable.

- Identifier des actions exemplaires et innovantes sur la RSE
- Valoriser les partenariats gagnants entreprise-association qui sont souvent la clé de la réussite de projets ayant une portée sociétale
- Encourager la pérennité de ces actions en suscitant des soutiens supplémentaires des entreprises vers les associations
- Créer de nouvelles synergies entreprise-association lors de l'événement
- Offrir une plateforme de communication en valorisant les actions récompensées par le Jury auprès des médias, des acteurs de la RSE et du grand public
- Contribuer à la visibilité des entreprises et associations nominées à travers un cahier spécial « Défis RSE des Entreprises Responsables » qui sera largement diffusé auprès des medias et des invités pendant l'événement
- Contribuer à la pédagogie autour de la RSE, un concept qui nécessite encore de la précision sémantique : développement « intégré », développement « durable », développement « responsable »

Catégories des trophées

Le jury décerne 8 trophées à des entreprises ou organisations qui ont relevé un défi dans un des enjeux de la Responsabilité Sociale et Environnementale :

- Le trophée Défis RSE pour l'environnement
- Le trophée Défis RSE pour la politique sociale vis-à-vis des salariés : égalité professionnelle, diversité, qualité de vie au travail
- Le trophée Défis RSE de l'implication territoriale
- Le trophée Défis RSE pour la relation responsable clients, consommateurs ou usagers
- Le trophée Défis RSE de la PME-TPE responsable
- Le trophée Défis RSE de l'entreprise patrimoniale ou ETI responsable
- Le trophée Coup de cœur pour une cause solidaire (fondation, fond de dotation, association)
- Le trophée Coup de cœur de la Presse Quotidienne Régionale.

Jury

Le jury est composé des partenaires, d'experts et d'acteurs reconnus sur la RSE, les RH et le développement durable, Ces membres se distinguent par leurs compétences, leur connaissance du monde de l'entreprise et de la société et par leur souci de l'intérêt général.

- **Eric Molinié**, Directeur-adjoint à la direction Développement durable d'EDF, Conseiller du PDG sur le handicap, et Président de la Commission Ethique et Déontologie du groupe EDF et a été Président du Samu Social de Paris de 2011 à 2013.
- **Mercedes Erra**, Fondatrice de BETC et Présidente exécutive de Havas worldwide, Présidente du Conseil d'Administration de la Cité Nationale de l'histoire de l'Immigration
- **Valérie de Launay**, DRH de Malakoff Médéric
- **Jean-Michel Monnot**, Vice-Président de la Commission Richesses des diversités du Medef et Directeur de la Diversité Europe de Sodexo
- **Philippe d'Ornano**, Co-Président d'Asmep-Eti et Président du Directoire de Sisley.

Critères

Les dossiers de candidature sont évalués selon 4 grands critères pour chaque catégorie de prix :

- Originalité et/ou audace (coefficient 2)
- Réalisation et moyens mis en oeuvre (coefficient 3)
- Impact et résultats (coefficient 3)
- Communication et pérennité (coefficient 2)

Une note sur 10 points est attribuée pour chaque critère aboutissant à une note globale sur 100 points attribuée à chaque dossier.

Calendrier

- **Octobre - décembre 2013** : lancement des candidatures et campagne d'information auprès des entreprises et des réseaux relais
- **Novembre 2013 - janvier 2014** : réception des candidatures et confirmation des dossiers
- **30 janvier 2014** : date limite du dépôt des candidatures
- **Février 2014** : comité de pilotage avec les partenaires et annonce presse avec la liste des entreprises nominées
- **7 mars 2014** : auditions des entreprises de la short-list et délibérations du Jury ; annonce presse : les entreprises de la short-list auditionnées
- **Mars - avril** : rédaction du Cahier Spécial « Entreprise responsable, mode d'emploi »
- **Mai 2014** : Cérémonie de remise des trophées Défis RSE.

Communication

Les délibérations du Jury sont effectuées sur la base des dossiers reçus et des auditions des entreprises préalablement sélectionnées pour la short-list (3 entreprises par catégorie).

Le jury sélectionne un lauréat par catégorie, et attribue au final 8 trophées « Défis RSE ».

Il peut décider, lors des délibérations, d'établir un palmarès avec une catégorie supplémentaire comme le Prix spécial du Jury.

Les lauréats sont informés du résultat des délibérations avant la cérémonie afin que soient réalisées les interviews nécessaires dans le cadre du plan media et du cahier spécial « Entreprise responsable, mode d'emploi ».

Toutes les entreprises qui ont candidaté sont conviées à la cérémonie.

Nous rappelons qu'il s'agit d'une récompense honorifique accompagnée d'une visibilité en terme de communication.

Afin de mettre un coup de projecteur sur les entreprises responsables, publiques et privées, et sur leurs bonnes pratiques en matière de RH, politique sociale et environnementale, Défis RSE se dote d'un dispositif de communication à la hauteur des enjeux :

- Partenariats en cours de négociation avec la presse nationale (1 média de presse écrite et 1 média audiovisuel) et avec la PQR
- Diffusion de communiqués de presse auprès de médias ciblés (presse généraliste, économique, spécialisée)
- Le cahier spécial « Entreprise responsable, mode d'emploi » donne la parole aux partenaires et présente les lauréats 2014. Le cahier spécial sera largement diffusé aux invités lors de la cérémonie, dans le cadre des déjeuners du Club des entreprises responsables et tout au long de l'année 2014.

Des Partenaires engagés



• À EDF, la Responsabilité d'Entreprise c'est être un industriel, un employeur et un partenaire responsable.

Un groupe comme EDF, qui participe à la fourniture en énergie et de services de plus de 39 millions de clients dans le monde, ne peut exercer ses activités durablement sans prendre en compte la réalité concrète des territoires sur lesquels il est implanté, ni sans dialoguer avec les différentes parties prenantes internes et externes (salariés, organisations syndicales, clients, riverains, ONG, collectivités territoriales, autorités publiques…).

Les parties prenantes attendent plus de transparence sur des questions jugées prioritaires : performance, sûreté des installations, lutte contre le changement climatique, précarité énergétique, énergies renouvelables et efficacité énergétique, création d'emplois au service de la compétitivité des territoires, tolérance zéro sur la fraude et la corruption.

C'est dans ce sens qu'onze engagements assortis d'indicateurs de mesure et de suivi ont été pris par le Groupe. Ils visent à fédérer les sociétés et les filiales tout en respectant les différences culturelles, les contextes économiques spécifiques, les particularités liées à l'exercice des différents métiers et les attentes propres aux parties prenantes.

EDF soutient les défis RSE pour valoriser et partager les « bonnes pratiques » en matière de RSE, contribuer à en diffuser les valeurs et susciter un effet d'entraînement.

« Nous produisons et commercialisons un bien particulier, l'électricité, essentiel pour le développement humain et économique de la planète. Notre position de premier opérateur nucléaire mondial nous conduit à exercer notre métier, pour toutes nos activités, dans une exigence de sûreté que guide notre sens historique de l'intérêt général (….)

Deux changements majeurs modifient l'exercice de nos métiers et renforcent encore la nécessité du dialogue à toutes les échelles des territoires. La production d'électricité décentralisée se développe. Par ailleurs, l'efficacité énergétique devient une exigence de tous les clients». Henri PROGLIO, Président-Directeur Général du groupe EDF

malakoff médéric

• Malakoff Médéric, de la protection sociale à la responsabilité sociétale.

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Médéric exerce deux métiers : la gestion de la retraite complémentaire pour 3 millions de salariés cotisants et 2,8 millions de retraités, une mission d'intérêt général menée pour le compte de l'Agirc-Arrco ; l'assurance de personnes (santé, prévoyance, épargne-retraite) pour près de 5 millions d'assurés.

Face aux défis économiques et sociaux, le Groupe s'est donné pour mission de prendre soin de la santé, du bien-être et du bien vieillir à toutes les étapes de la vie. Sa nature paritaire, mutualiste et à but non lucratif place quotidiennement ses choix sous l'éclairage de l'intérêt général. Ses excédents sont totalement consacrés à l'optimisation et au développement de ses produits et services au profit de ses cotisants, au déploiement de son action sociale -qui accompagne chaque année plus de 120 000 personnes en situation de fragilité sociale- et à son engagement en faveur du handicap. La responsabilité sociétale de Malakoff Médéric s'inscrit au cœur de ses métiers : proposer une protection sociale, en retraite et assurance de personnes, accessible et de qualité.

«La RSE est au cœur de nos actions de tous les jours. A travers notre métier, nous agissons pour améliorer la santé tout en limitant les coûts. A travers notre engagement pour le handicap, nous agissons en interne, avec plus de 6% de salariés handicapés, comme en externe, à travers notamment notre soutien au handisport et l'accompagnement de personnes handicapées par notre action sociale». Guillaume Sarkozy, Président de Malakoff Mederic



ASMEP·ETI

• **Fondé par Yvon GATTAZ en 1995, l'ASMEP-ETI est le syndicat des entreprises de taille intermédiaire et des entreprises patrimoniales.**

Les ETI représentent une catégorie d'entreprises entre 250 et 5000 salariés dont le CA est inférieur à 1.5 mds€. Réputées solides, les ETI représentent au total 4600 entreprises, 23% de l'emploi salarié, 34% des exportations, 27% du CA des entreprises françaises, 61% des entreprises côtées en Bourse.

En 2013, l'Asmep-Eti réunit 600 entreprises adhérentes qu'il fédère et représente, autour d'une triple mission :

- Faire connaître et promouvoir dans le débat public, les 4600 ETI françaises qui constituent des acteurs majeurs de notre économie ;
- Porter la voix des ETI auprès des pouvoirs publics et des acteurs institutionnels
- Proposer des mesures concrètes pour garantir la pérennité des ETI (notamment patrimoniales) et favoriser un écosystème propice à leur développement.

L' ASMEP-ETI œuvre également à promouvoir les atouts des ETI : capitalisme raisonné, ancrage territorial, investissement de long terme, production « made in France ».

En matière de RSE, le syndicat s'est engagé dans un travail de réflexion et de propositions autour de la responsabilité sociale des ETI et du mécénat d'entreprise au sein de sa commission «ETI et territoires».



MEDEF

• **Avec plus de 700 000 entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs, le MEDEF est la première organisation patronale de France.**

Face aux défis imposés par la conjoncture actuelle, le Medef a pour ambition d'aider les chefs d'entreprise à soutenir et développer leur compétitivité pour qu'ils fassent jeu égal avec leurs concurrents étrangers.

Aujourd'hui dans un environnement économique mondialisé, aucun facteur clé de succès ne peut être négligé. Pour une réelle efficacité des procédés de production, le Medef est convaincu qu'on ne peut faire l'impasse ni sur le respect de l'environnement, ni sur celui les différentes parties prenantes. C'est pourquoi le Medef s'engage à faire valoir auprès de ses adhérents les dimensions environnementales, sociales et sociétales dans la stratégie économique de l'entreprise.

Soutenir les Défis RSE, c'est aider les chefs d'entreprise à faire la preuve de leur engagement en valorisant leurs actions, mais c'est aussi convaincre, par l'exemple, de l'efficacité de ces démarches à court, moyen et long termes.particulièrement respectueuses de l'environnement et des actions permanentes sont déployées au service de la reforestation

Le Jury des Défis RSE

Président du Jury :



• **Éric Molinié est directeur adjoint à la Direction Développement Durable, Conseiller du PDG d'EDF sur le handicap et Président de la Commission Ethique et Déontologie du groupe EDF.**

En 2013, il a été missionné par quatre ministres, avec deux autres co-rapporteurs, pour remettre au gouvernement des propositions visant à développer la RSE.

Il est par ailleurs Président du Samu social de Paris de 2011 à 2013 *après avoir été Vice-président puis Président de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité (HALDE) de 2010 à 2011.*

Il a été Conseiller au Cabinet du Président d'EDF et l'a représenté à ce titre au Conseil Economique, Social et Environnemental de 2006 à 2010, notamment lors de l'Avis sur la loi « Grenelle 1 ».

Il est membre de l'Observatoire de la Diversité du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et membre du Comité permanent de la Diversité de France Télévisions et administrateur de la Fondation Ophtalmologique Adolphe de Rothschild.

Il a exercé des responsabilités d'administrateur ou de Président auprès d'associations liées à la santé (Association des Paralysés de France et AFM – Téléthon).

Il a créé et présidé l'Observatoire du marché et des prix des aides techniques de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie de 2007 à 2010.

Diplômé de l'école des Hautes Etudes Commerciales (HEC 82) il a commencé sa carrière sur les marchés financiers.

Les membres du Jury :



• **Mercedes Erra, Fondatrice de BETC et Présidente exécutive de Havas worldwide et Présidente du Conseil d'Administration de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration.**

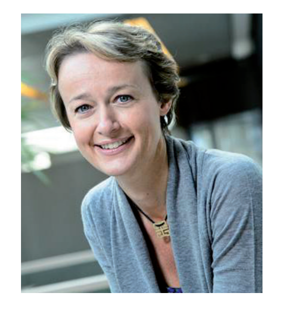
Diplômée d'HEC et titulaire d'un CAPES de Lettres, Mercedes Erra est spécialisée dans la construction des marques et leurs grands tournants stratégiques (la santé pour Danone, la jeunesse pour Evian, la vision d'Air France - faire du ciel le plus bel endroit de la terre, McDonald's - venez comme vous êtes»…). Son agence, BETC, est devenue en 18 ans la première agence française, et la seule à figurer durablement en bonne place dans les classements créatifs mondiaux.

Mercedes Erra est engagée dans de nombreuses causes en faveur des femmes, des droits humains, de la jeunesse. Elle est membre du comité français de Human Rights Watch, co-fondatrice du Women's Forum for the Economy and Society, et impliquée dans le nouveau forum Osons la France, l'UNICEF, la Fondation ELLE.

Elle est également administratrice des groupes Accor, Havas, de la Société de la Tour Eiffel, de la Fondation Elle, et de La Fondation France Télévisions depuis 2011.

Elle est officier de la Légion d'Honneur, et officier dans l'Ordre National du Mérite.

Mercedes Erra est maman de cinq enfants.



• **Valérie de Launay, DRH de Malakoff Médéric**

Valérie de Launay est diplômée d'une maîtrise en droit des affaires et d'un DESS en Organisation et Ressources humaines.

Elle débute sa carrière dans le droit social en cabinet d'avocats et devient par la suite DRH de General Electric Capital Real Estate, puis d'EGISAVIA et du Groupe Mornay.

En 2010, Valérie de Launay rejoint le Groupe Malakoff Médéric en tant que Directrice des Ressources Humaines Groupe et du Développement Durable. Elle est membre du Comité exécutif du Groupe.



• Jean-Michel Monnot, Vice-Président de la Commission Richesses des diversités du Medef et Directeur de la Diversité Europe de Sodexo

Jean-Michel Monnot était membre du Comité diversité du Medef et vient d'être nommé Vice-Président de la commission Richesse des diversités, nouvellement créé au Medef.

Il est par ailleurs Directeur diversité Europe de Sodexo, et porte la politique du groupe au niveau Européen depuis 2007 pour mettre en oeuvre la stratégie diversité dans les 25 pays européens dans lesquels Sodexo est présent.

Diplômé de l'ESC Saint Etienne, Jean-Michel Monnot a rejoint Sodexo en 1987 et a occupé diverses fonctions, dont celles de responsable de développement et de directeur régional. Il est un fervent défenseur des diversités et a contribué à faire de son groupe une référence en la matière.



• Philippe d'Ornano, Co-Président d'Asmep-Eti, Président du Directoire de Sisley

Après des études de droit, d'économie et de sciences politiques, Philippe d'Ornano intègre l'entreprise familiale créée en 1976 et occupe différentes fonctions, sur le marché français puis à l'international permettant une forte croissance de Sisley en Europe puis en Asie notamment. Directeur général de Sisley depuis 2001, il a piloté le développement du groupe pour faire face à cette croissance.

Aujourd'hui Président du Directoire, il dirige une entreprise de 4000 salariés, présente dans 90 pays, via notamment ses 30 filiales de distribution, mais qui continue de créer et de fabriquer ses produits en France.

Engagé dans le débat public et la promotion des entreprises françaises, notamment familiales, il est devenu Co-Président d'Asmep-Eti , le syndicat des entreprises patrimoniales et des entreprises de taille intermédiaire, fondé par Yvon Gattaz en 1994. Il préside aussi le Syndicat Français des Produits de Beauté et il est administrateur de la Fédération des entreprises de la Beauté.

Organisation



« Rendre hommage aux entrepreneurs responsables pour un monde plus solidaire »

- **Nora Barsali, fondatrice**

Les trophées Défis RSE s'inscrivent dans la continuité d'un parcours d'engagements dédié aux entreprises et aux pouvoirs publics en matière d'intérêt général et affaires publiques ; Conseil régional d'Île-de-France, Assemblée des chambres de commerce et d'industrie, Akka-Ogilvy PR, I&E consultants, cabinet ministériel (Ministère de l'Egalité des chances), Ministère du Logement, de la Ville et de la lutte contre l'exclusion et la précarité.

Experte en communication et relations institutionnelles, Nora Barsali contribue à l'attractivité et la marque employeur des entreprises en développant leur communication RH, sociale, et RSE. Engagée sur la lutte contre les discriminations, elle lance en 2009 le Prix Entreprise et Diversités avec Claude Suquet, fondatrice de l'institut de sondages CSA, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et l'Assemblée nationale. Elle est à l'origine de plusieurs programmes courts TV qu'elle a conçus et produits sur l'entrepreneuriat, la lutte contre les discriminations, la solidarité diffusé sur TF1 et M6.

Après des études de Littérature et d'Anglais (Maîtrise 92 et Stetson University-Floride) et un Master en Cinéma et communication (Université San Francisco -95), Nora Barsali a vécu 4 années aux USA lui permettant d'acquérir une expérience anglo-saxonne des entreprises et des politiques diversités.

En 2010, elle s'est formée au fundraising pour les fondations et causes solidaires avec l'Association Française des Fundraisers dont elle a été membre, et en 2011 au pilotage d'une démarche RSE avec l'Ecole Centrale Paris.

En 2013, Nora Barsali a créé le Club des Entreprises Responsables pour créer notamment un cercle de managers et d'entrepreneurs engagés et a lancé la News RSE, une newsletter trimestrielle sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.



« Rendre un monde plus humaniste »

- **Agnès Lafaurie, directrice de CarnetsdeVie, consultante en Presse & RP**

Agnès Lafaurie est active dans la communication corporate et éditoriale depuis 30 ans. Après ses études d'attachée de presse (EFAP Paris), elle découvre la publicité en agence (Koufra à Strasbourg), puis elle enrichit ses compétences au sein d'une nouvelle maison de la culture (La Filature à Mulhouse). En 2002, elle développe les relations presse de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP). Quatre ans plus tard, pour rendre hommage aux entrepreneurs, elle crée son entreprise autour de l'édition (CarnetsdeVie) et de la communication (Agnès Lafaurie Com&RP). Ses objectifs : raconter des histoires émouvantes qui soient lues et transmises de génération en génération et médiatiser de belles initiatives. Sensible à l'engagement sociétal et environnemental des entreprises, elle décide d'accompagner Nora Barsali dans sa démarche des Trophées « Défis RSE ».

Communiqué de Presse *(Paris, le 18 novembre 2013)*

Coup de projecteur sur la responsabilité sociétale des entreprises

Lancement de la 2ème édition des Défis RSE, Les Trophées de la Responsabilité Sociale et Environnementale.

« La responsabilité d'une entreprise n'est pas seulement de faire du profit, mais d'anticiper les risques sociaux, économiques et environnementaux tout en pensant son développement dans l'intérêt de la société, de ses salariés, de son territoire », rappelle **Nora Barsali**, fondatrice des Trophées Défis RSE.

Aujourd'hui, plus que jamais face à la crise que connaît la société française, l'entreprise ne peut plus faire l'impasse de la RSE et se doit de valoriser son engagement sur des valeurs essentielles comme le respect du droit, l'éthique des affaires, l'impact environnemental ou territorial. Les entreprises engagées prouvent que la RSE contribue de façon certaine à l'innovation, à créer les conditions d'une croissance durable, voire d'une compétitivité économique. Ainsi, la RSE n'est pas seulement un enjeu moral mais aussi un enjeu économique.

Dans ce cadre, fort du succès de la 1ère édition en 2012, cette **2ème édition**, soutenue par son partenaire historique **EDF**, qui a été rejoint cette année par **Malakoff Mederic**, le **Medef** et l'**Asmep-Eti**, s'ouvre à des entreprises familiales, des ETI, des PME et des TPE. Un accent particulier est mis sur l'implication territoriale des entreprises.

Premier événement national, **les trophées Défis RSE 2014** donneront un coup de projecteur sur toutes les entreprises, mais aussi les organismes privés et publics, les collectivités, les fondations et associations qui se sont engagés dans une démarche alliant performance économique, responsabilité et innovation.

Les Défis RSE 2014 seront décernés au mois de mai prochain au siège du Medef et le jury, composé d'experts et présidé par **Eric Molinié**, directeur adjoint du Développement Durable d'EDF et conseiller du Président sur le handicap, président de la commission Ethique et Déontologie du groupe EDF, récompensera les meilleures initiatives dans 8 catégories différentes :

- Le trophée Défis RSE pour l'Environnement
- Le trophée Défis RSE pour la Politique Sociale vis-à-vis des Salariés
- Le trophée Défis RSE de l'Implication territoriale
- Le trophée Défis RSE pour la Relation Responsable Clients/Consommateurs/Usagers
- Le trophée Défis RSE de la PME-TPE responsable
- Le trophée Défis RSE de l'entreprise patrimoniale ou ETI responsable
- Le trophée Coup de coeur pour une cause solidaire (Fondation, association, ...)
- Le trophée Coup de coeur de la Presse Quotidienne Régionale

« La responsabilité d'entreprise, c'est du sur-mesure. Il n'y a pas une réponse et une pensée uniques quand on parle de responsabilité d'entreprise. Cela renvoie à l'identité propre d'une entreprise. La responsabilité d'entreprise est aussi un formidable tremplin pour l'innovation », souligne **Eric Molinié, président du jury des trophées Défis RSE.**

Dès aujourd'hui, les candidats ont trois mois pour déposer leur dossier de candidature à télécharger sur le site : **www.agirpourlegalite.fr** ; la clôture ayant été fixée le **30 janvier 2014**.

Contact Défis RSE

- **Nora Barsali**

Organisatrice des trophées, relations avec les entreprises et pouvoirs publics
01 77 32 74 43 • defis-rse@nora-communication.fr

- **Agnès Lafaurie**

Communication et relations presse
06 36 36 77 44 • agneslafaurie@orange.fr

Pour Confirmer votre candidature

Merci de bien vouloir **remplir le formulaire, en page 2, du dossier de candidature**, de nous **l'adresser ainsi que votre dossier complet** *(1 exemplaire papier + votre dossier numérique sur clés USB),*

avant le 30 janvier 2014 à :

Nora Communication
« Défis RSE »
149 rue Saint-Honoré 75001 Paris